

Enseignement supérieur ► Une ministre à l'université de Valenciennes

# La faculté selon Pécresse

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a participé à des tables rondes sur les thèmes de l'orientation, la réorientation, la professionnalisation et l'entrée à l'université.

**R**endre plus facile l'entrée à l'université. Voilà l'objectif de Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et rien de tel que d'aller demander aux lycéens et étudiants ce qu'ils en pensent pour concevoir une loi qui répond aux besoins.

C'est pourquoi la ministre a visité l'université du Hainaut Cambrésis (UVHC), lundi dernier, puis a participé à deux tables rondes avec des professeurs, des proviseurs, des élèves et des professionnels:

Au menu de la discussion : l'orientation, la réorientation et la professionnalisation.

Aller à la fac est pour beaucoup d'étudiants un moyen de continuer ses études sans pour autant savoir ce qu'ils feront par la suite. C'est pourquoi l'échec est important en première année. Pour y remédier, l'université et quelques lycées ont mis en place les journées de l'immersion afin que les lycéens puissent découvrir la fac et les formations qu'elle propose. Mais, tout n'est pas de

suivre la bonne voie, il faut encore trouver un travail par la suite. Et c'est là que la voie de la professionnalisation entre en compte. Une voie qui se généralise dans différentes filières à l'UVHC.

## Les vœux des lycéens seront étudiés par les universitaires qui émettront un avis favorable ou non

«Il faut réorganiser le système afin que les étudiants ne perdent ni d'années, ni ne subissent un échec. Ensuite, il faut développer la professionnalisation. Ainsi, lors des vœux, le dossier des lycéens sera étudié par les professeurs d'université qui émettront un avis favorable ou non (ce qu'on nomme la réorientation active, N.D.R.). Si c'est non, le lycéen pourra demander un entretien, ce qui lui permettra d'être réorienté. Mais l'entrée sera toujours libre à l'université», assure Valérie Pécresse.

Cette année, sur les 500 000 élèves en terminale que compte la France, 450 000 se sont déjà pré-inscrits et 90 000 ont souhaité participer à la réorientation active. «Cela va permettre au ministère de voir où il manque des places et où il y en a de trop. Et d'ajouter des formations si nécessaire», explique la ministre.

## Une dotation de 50 000 euros sera accordée aux universités

Ainsi, à l'heure où les lycéens et les professeurs mani-



La ministre a rencontré et écouté les étudiants autour d'une table ronde.

festent dans la rue pour réclamer des postes, Valérie Pécresse veut «renforcer la réorientation active et l'insertion professionnelle» en assurant un suivi du lycéen et de l'étudiant lors des études supérieures.

Un travail supplémentaire pour les professeurs de l'univer-

sité qui devront consulter les dossiers. Mais la ministre a prévu une dotation de 50 000 euros par université qui sera sûrement doublée l'année prochaine.

Avant de partir, Valérie Pécresse, accompagnée de Valérie Létard et du recteur académique, s'est imprégnée

du modèle de l'université valenciennoise, «un exemple», et des remarques des étudiants ou lycéens sur les points positifs et négatifs du système. En espérant qu'ils soient pris en compte.

LUCIE CROËS

Valérie Létard a accompagné Valérie Pécresse lors de sa visite.